

**REPUBLIQUE DU BENIN**



**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

-----

**MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
SUR L'ETAT DE LA NATION**

**Assemblée Nationale - Porto-Novo, le 27 décembre 2018**

- **Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,**
- **Mesdames et Messieurs les Députés,**

En venant m'acquitter, pour la troisième fois, de ce devoir que m'assigne la Constitution, je veux, avec vous et avec notre peuple, célébrer la République.

Car, c'est elle qui nous unit et nous motive au-delà de nos divergences.

C'est donc avec gravité et fierté que je me sou mets à l'exercice.

Gravité au regard des efforts continus et soutenus que nous devons faire pour redresser durablement notre économie, améliorer les conditions de vie de nos populations et conférer grandeur et honneur à notre pays.

Fierté parce que je peux, comme vous et comme l'ensemble de nos concitoyens, observer que les fruits de nos efforts se révèlent de plus en plus dans maints domaines, signe que nous sommes dans la bonne direction et qu'à ce rythme, l'espoir est permis.

Mais pourquoi avons-nous raison de regarder l'horizon avec confiance ?

Est-il certain que nous avançons inexorablement vers le progrès ?

Et quand je dis nous, je parle du peuple et des dirigeants confondus car, à la vérité, c'est d'une tâche collective qu'il s'agit.

Les motifs de satisfaction qui apparaîtront dans ce message relèvent donc forcément de notre mérite à tous.

**Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

**Au plan socioéconomique,** nous avons durant cette année qui s'achève, dans beaucoup de domaines, des raisons d'être satisfaits.

Partout à l'intérieur de nos frontières, nous nous sentons davantage en sécurité.

Mieux, les tracasseries policières ont quasiment disparu de nos routes.

Nos compatriotes s'en félicitent, les étrangers en visite chez nous le soulignent et d'autres pays nous envient.

Pour y arriver, Il a fallu prendre les mesures hardies, investir, bousculer les habitudes, redonner confiance et dignité à nos forces de sécurité et de défense.

Ce ne fut pas de tout repos.

D'importants moyens financiers ont été engagés ; des dotations en matériels ont été effectuées comme jamais auparavant en une seule fois.

La pertinence de la fusion de la Police et de la Gendarmerie en une seule entité, la Police Républicaine, se lit aisément à travers le meilleur maillage du territoire et la répartition plus rationnelle des ressources humaines, qui ont permis d'intensifier la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Mais nous savons que la sécurité est une quête permanente, que les acquis doivent être renforcés.

C'est pourquoi, au cours des prochaines années, mon Gouvernement prêtera la même attention à la sécurité, matérialisée par des investissements plus importants encore, dans le renforcement de capacités des hommes et dans l'équipement de nos unités, Forces armées béninoises et Police républicaine confondues.

D'ailleurs, il convient ici de les saluer pour leur engagement républicain à veiller sur notre quiétude à tous.

Si la sécurité est un facteur fondamental du bien-être, celui-ci est davantage porté et matérialisé par d'autres intrants.

Ainsi en-est-il de l'eau potable par exemple.

Sur ce front, notre situation globale demeure inacceptable, mais les travaux entrepris au niveau de l'hydraulique urbaine et périurbaine permettent déjà de porter à plus de 3.000.000 de personnes, la population totale desservie au 31 décembre 2018, y compris dans le département des Collines réputé géologiquement difficile.

Par ailleurs, dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, le programme d'investissement à court terme démarré en octobre 2018 a permis de lancer les travaux pour 110 nouvelles adductions d'eau multi-village dans tout le pays pour desservir 821.700 personnes, soit environ 20% des populations non encore desservies.

Sur ce front également, les études sont finalisées pour le démarrage au cours du deuxième semestre 2019, des travaux de construction de 500 nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau potable multi-village en vue de l'accès universel à l'eau potable à l'horizon 2021.

Sur un programme d'investissement prioritaire de 300 milliards de FCFA destiné à atteindre cet objectif, 200 milliards soit 66% sont déjà mobilisés, et les actions sont en cours pour le bouclage total du financement avant la fin du premier semestre 2019.

Dans le secteur de l'électricité, aussi vital que celui de l'eau, la situation s'améliore considérablement.

Ici aussi, nous venons de loin, de sorte que l'amélioration notoire qui s'observe aujourd'hui nous donne l'impression que la crise énergétique aigue qui sévissait jusqu'en 2016 est si lointaine.

Les groupes électrogènes ne tournent plus en effet à longueur de journée et de nuit car, l'énergie électrique est désormais plus disponible.

Cependant, nous poursuivons nos efforts en vue d'assurer la disponibilité totale de l'électricité pour tous.

A côté de l'eau et de l'électricité, la santé de nos compatriotes fait l'objet d'une attention particulière quand bien même l'année 2018 a été marquée par de sérieuses difficultés.

Dans ce secteur, la situation est très préoccupante aussi bien dans le public que dans le privé.

Les plateaux techniques insuffisants, la conscience professionnelle déficitaire, les intrants parfois détournés.

Aussi, les profondes réformes initiées, les actions hardies engagées ont-elles soulevé des incompréhensions.

Leur finalité est pourtant d'améliorer de façon significative le système sanitaire au profit du plus grand nombre de nos populations.

Nos actions ont particulièrement consisté en la lutte sans merci contre les faux médicaments, pour favoriser l'assainissement du sous-secteur pharmaceutique, en la fermeture d'environ un millier de centres de santé privés illégaux et surtout non qualifiés, en la réforme du service public de la santé, afin d'amener les agents de l'Etat à se consacrer exclusivement, et pour l'heure, à leur mission principale.

Au registre des infrastructures du secteur, la mise en service de l'hôpital de zone d'Allada, le redémarrage des travaux de celui de Savè, les démarches pour la construction de l'hôpital de zone des 3A (Adjarra, Avrankou, Akpro-Missérété), et les préalables déjà accomplis pour la construction de l'hôpital de référence d'Abomey-Calavi, témoignent de nos efforts.

Ceux-ci sont soutenus par un vaste programme de réhabilitation des plateaux techniques existants.

A cet égard, un diagnostic d'envergure est déjà en cours.

C'est dire qu'à terme, le secteur de la santé sera totalement mis aux normes pour combler nos attentes.

Pendant ce temps, les programmes sociaux comme la prise en charge de la césarienne, du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans, de la dialyse ont été maintenus.

Plus encore, les soins palliatifs pour les personnes atteintes de maladies graves, sont désormais intégrés à ce paquet de gratuité.

Malgré ces acquis, les attentes restent grandes quant à l'universalité des soins de santé.



A ce propos, je peux vous assurer qu'après la phase préparatoire qui a été plus longue que prévue, la mise en œuvre imminente du Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH), dans son volet Assurance maladie, apportera des réponses claires aux préoccupations des populations à partir de 2019.

Dans cette perspective, les pauvres extrêmes et les pauvres non extrêmes, premiers bénéficiaires, dont l'effectif est estimé à 4,2 millions de personnes, ont été identifiés. D'ores et déjà, 350.000 d'entre eux recevront gratuitement leur carte d'identité biométrique dans les prochaines semaines et bénéficieront de la phase pilote du projet dès le premier trimestre 2019, dans les zones sanitaires couvrant Abomey-Calavi et So-Ava, Dassa-Zoumé et Glazoué, Djougou, Ouaké et Copargo.

Le projet sera ensuite généralisé à tous d'ici fin 2019.

Nous avons en effet besoin de citoyens en bonne santé pour prendre en charge tous les autres secteurs et celui de l'éducation en est un.

Dans ce secteur aussi, la situation est apparue bien plus critique que perçue.

En dehors des grèves qui le paralysaient et plombaient les performances des apprenants, l'insuffisance des infrastructures, la nature et la qualité des enseignements dispensés, posaient et posent encore problème.

C'est pourquoi, le Gouvernement a initié l'évaluation des enseignants de la maternelle, du primaire et du secondaire général avec pour objectif, l'identification et la satisfaction des besoins réels de formation, pour de meilleures performances au profit de l'école béninoise.

S'agissant de la maternelle et du primaire en particulier, le Gouvernement a relancé avec pertinence le programme des cantines scolaires.

Celles-ci impactent désormais 537.400 enfants contre 351.000 l'année dernière, avec l'extension du programme à 1.600 nouvelles écoles pour compter de l'année scolaire en cours, soit un taux de couverture de 51% d'écoles.

Par ailleurs, le Gouvernement a poursuivi et renforcé les mesures sociales à travers notamment l'exonération des frais de scolarité des élèves filles du 1<sup>er</sup> cycle de l'Enseignement secondaire général et celles inscrites dans la filière industrielle de l'Enseignement technique.

Au total, 245.118 filles ont été impactées en 2018 pour un coût global de 2.490.000.000 FCFA.

De façon spécifique, dans l'enseignement supérieur public, en dehors de la construction d'infrastructures, l'Etat a respecté ses engagements en procédant à l'apurement des arriérés d'allocations universitaires des années de 2015 à 2017, à hauteur de 15 milliards de FCFA.

Bien plus, grâce à la réforme des allocations universitaires, le nombre de bénéficiaires a plus que doublé, passant de 14.000 à 30.000 étudiants environ.

Dans le même ordre d'idée, le Gouvernement a assuré l'inscription des étudiants handicapés dans des écoles et centres de formation professionnelle.

Mais l'amélioration des réalités du secteur sera plus manifeste avec la création prochaine de l'Agence Béninoise pour l'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, l'ouverture progressive des Instituts Universitaires d'enseignement professionnel, et surtout l'installation imminente du Conseil National de l'Education (CNE) nouvelle génération, dont le processus de désignation des membres est en cours.

A côté des jeunes en formation, qu'en est-il de la catégorie de ceux qui ne sont plus dans le système éducatif, et qui ont besoin d'accompagnement financier pour s'émanciper ?

A leur profit, les divers programmes sociaux ont été poursuivis, notamment le financement de projets bancables, les microcrédits nouvelle génération et la finance digitale dont la phase pilote a été un succès, balisant ainsi le chemin à sa généralisation.

Toutes ces mesures ont été renforcées par diverses autres actions sectorielles ou transversales.

Ainsi, au chapitre des infrastructures routières, les statistiques s'améliorent de plus en plus, grâce aux nombreux chantiers ouverts à travers le pays.

Notre démarche exige des ouvrages de grande qualité pour en garantir la durabilité.

C'est le lieu de souligner que les grands travaux routiers se sont poursuivis au cours de l'année, à un rythme globalement appréciable.

Ces travaux portent sur un linéaire total de 1.262 km et nous pouvons nous féliciter des retombées économiques qu'ils génèrent déjà au profit des populations.

La même attention a été accordée aux pistes rurales dans nos communes, pour faciliter les déplacements des populations et surtout le convoyage de leurs productions vers les marchés.

Ainsi, les travaux d'entretien ont concerné plus de 11.000 km de pistes rurales au titre de l'année 2018.

Cette anticipation que nos compatriotes des campagnes apprécient à juste titre, sera rééditée au cours des années à venir, comme seront poursuivis, l'aménagement et le bitumage de grands axes routiers.

Ce sera par exemple le cas des axes Djougou – Péhunco – Kérou – Banikoara, dont l'appel d'offres sera lancé au cours des prochaines semaines ; Aplahoué-Dévè-Lokossa dont l'adjudication a déjà été prononcée ; et bien d'autres encore pour soulager les peines des usagers.

Améliorer le cadre de vie des populations a également été une préoccupation majeure du Gouvernement au cours de cette année.

Dans ce domaine où les travaux d'aménagement urbain ont jusqu'ici été faits par petits bouts, nous avons engagé un programme historique pour assainir notre environnement et améliorer le cadre de vie.

C'est ainsi que les travaux de la première phase du Projet Asphaltage ont effectivement démarré et ceux qui désespéraient de les voir peuvent maintenant apprécier leur réalité.

A ces chantiers qui vont embellir nos villes et faciliter la mobilité de leurs habitants, s'associe le Programme d'Assainissement pluvial de la ville de Cotonou dont les engagements financiers de 238 milliards de FCFA couvrent les besoins exprimés.

Grâce à ce programme, la crise des inondations dans la ville sera jugulée.

En outre, pour optimiser les retombées du projet Asphaltage, le Gouvernement a engagé le grand programme de ramassage et de traitement des ordures afin de sortir définitivement de la malpropreté, les villes du Grand Nokoué : Porto-Novo, Sèmè-Podji, Cotonou, Abomey-Calavi et Ouidah.

Ainsi, sur préfinancement de l'Etat, ce programme entrera en vigueur dès 2019.

Mais déjà, en vue de préserver l'intégrité de notre territoire, nous avons sans tarder, initié les travaux de la deuxième phase du projet de protection de la Côte à l'Est de Cotonou.

En un an à peine, les résultats sont remarquables puisqu'en plus de protéger la côte, nous avons réussi à faire reculer la mer en draguant 1.500.000 m<sup>3</sup> de sable pour recréer de la plage là où elle avait disparu.

Cette prouesse a mis fin au désarroi des populations riveraines qui, il y a peu encore, ne savaient à quel saint se vouer.

Le désarroi, il est perceptible aussi à Avlékété et environs.

Mais depuis le 6 décembre 2018, il a fait place à l'espoir puisque nous y avons lancé les travaux de protection de la section centre de la côte.

Le désarroi, c'est encore ce sentiment qui anime nos compatriotes de Grand-Popo qui subissent les mêmes affres de la mer.

Je veux ici les rassurer.

Je veux leur dire que les travaux de protection des 23 km de la section ouest de notre côte, allant de Hillacondji à la Bouche du Roy seront lancés en 2019.

Les financements sont déjà mobilisés à cet effet.

Toutes ces actions, qui impactent nos communes, ont été réalisées ou engagées dans le respect des règles de la décentralisation.

Une décentralisation que nous voulons plus pertinente et productive de résultats au profit des populations.

Aussi avons-nous accompagné la signature d'une Convention de partenariat entre l'Association des Elu(e)s Français(es) d'origine béninoise et l'Association nationale des Communes du Bénin.

Ce partenariat vise à favoriser le partage d'expériences entre nos frères élus en France et les dirigeants de nos communes, afin d'améliorer leur gestion.

Ces communes sont essentiellement rurales.

Elles sont donc le théâtre par excellence de la mutation qualitative de notre agriculture dont les rendements sont en pleine croissance et dont la contribution au PIB s'améliore.



Nos efforts collectifs ont, en effet, permis de réaliser des performances agricoles inédites aussi bien pour les produits d'exportation que pour les vivriers, le maïs, le riz et le coton notamment.

Je veux aussi mettre en lumière ici, le retour de notre ananas sur le marché européen, parce que nous avons réussi à lever les contraintes pour le conformer désormais aux normes exigées.

Mais les agriculteurs ont besoin d'être mieux organisés et reconnus.

C'est la raison d'être du Programme National de Développement Agricole en cours de mise en œuvre.

La même logique vaut pour les artisans dont le recensement est déjà ordonné, et qui trouveront un cadre propice d'expression dans les Chambres des Métiers de l'Artisanat qui seront installées en 2019.

Au total, au plan socioéconomique, les réformes et actions ont déjà eu pour effet, la création d'environ 200.000 emplois directs et indirects.

Cependant, nous sommes encore loin du plein emploi et, de ce point de vue, les attentes des jeunes sont légitimes.

C'est pourquoi l'assainissement des finances publiques se poursuit pour dégager plus de ressources au profit des investissements productifs et des projets sociaux.

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

**Venons-en justement à l'assainissement des finances publiques.**

C'est un domaine dans lequel l'action du Gouvernement a provoqué beaucoup de grincements de dents, de la part des agents publics comme de prestataires de l'Etat.

Et pour cause, avec la volonté du Gouvernement de mettre fin à la gestion approximative des finances publiques, de mener une lutte implacable contre la fraude et l'évasion fiscale, de dématérialiser les procédures, dans un contexte où le maître-mot était le laxisme et les compromissions de toutes sortes, il va sans dire que toute action visant à instaurer la rigueur et la transparence, est forcément perçue comme trop contraignante.

Cette même volonté d'assainissement s'est manifestée relativement aux entreprises publiques.

Généralement infestées depuis de longues années par une mauvaise gestion caractérisée, sans souci de rentabilité pour l'Etat, nombre de ces entreprises se trouvaient, de fait, dans un état de déliquescence avérée.

Logiquement, il ne restait qu'à les liquider ou à en changer le mode de gestion.

Ce ne fut donc pas de gaité de cœur que les décisions de liquidation de certaines d'entre elles ont été prises, mais par nécessité.

Nos compatriotes ne les ont pas souvent comprises.

Comme les agents de l'Etat et autres collaborateurs externes de l'Etat n'ont pas compris la politique de réduction du train de vie de l'Administration publique.

Tout ceci a eu pour effet de favoriser, en lien avec l'amélioration de la gouvernance, une meilleure mobilisation des ressources intérieures et de valoir à notre pays des appréciations positives de la part des bailleurs de fonds et des institutions internationales spécialisées.

**Au plan de la gouvernance**, après des années de pilotage à vue, la culture de la rigueur prônée par le Gouvernement permet d'entrevoir le rétablissement progressif du respect de la chose publique.

En effet, s'il est vrai que les niveaux de performance absolue ne sont pas encore atteints, il y a lieu de considérer, cependant, que des avancées louables ont été enregistrées.

Pour ce faire, il a fallu, entre autres, faire preuve de volonté et de détermination à toute épreuve pour ouvrir le front de la lutte contre la corruption et contre l'impunité.

Aucun secteur n'y a échappé.

Aucune catégorie de citoyens non plus : fonctionnaires de tous secteurs, acteurs politiques de toutes obédiences, opérateurs économiques, pauvres, riches, jeunes et vieux ont été amenés à répondre de leurs actes.

Comment ne pas évoquer sur ce registre, au titre des réformes législatives majeures, la création de la Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme (CRIET), qui se révèle être un précieux instrument de lutte contre la corruption et dont le travail de salubrité que nous pouvons tous observer renseigne qu'elle manquait à l'édifice juridictionnel de notre pays ?

Oh ! j'entends bien que dans ce domaine, l'unanimité ne peut être faite tant nous cessons d'être d'accord dès que l'un des nôtres se trouve épinglé.

*A fortiori*, quand c'est soi-même.

En effet, chacun voudrait bien que cette action ne l'atteigne jamais, ni directement, ni indirectement.

Une telle logique, humainement compréhensible du reste, exige simplement de chacun de renoncer au vice pour épouser la vertu.

Dans tous les cas, nous le savons tous maintenant, le Gouvernement est décidé à garder le cap et à assainir définitivement la gouvernance.

L'une des preuves les plus éloquentes de ce que nous sommes sur la bonne voie, c'est le classement 2018 de l'Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG), l'un des baromètres de l'état du continent, au terme duquel le Bénin se situe dans le top 3 des pays de la CEDEAO.

Autant de preuves s'il en fallait encore, que notre combat dans ce domaine est totalement justifié.

Notre détermination à réussir nous oblige davantage à accentuer notre marche vers la dématérialisation de l'administration publique pour l'arrimer au train de la modernité et favoriser des performances plus efficaces au profit de ses usagers.

Ainsi, les agents de l'Etat apprécient déjà hautement de pouvoir consulter leur situation administrative, de suivre leur carrière sans avoir à se déplacer.

On peut désormais donc, depuis n'importe quel endroit du pays, suivre le déroulement de sa carrière via une plateforme dédiée.

Cette politique de dématérialisation et de digitalisation est, elle-même, portée par notre ambition dans le domaine de l'économie numérique.

A ce propos, on retiendra surtout que la phase 2 du projet de déploiement de la fibre optique s'est poursuivie tout au long de l'année, pour la rapprocher des populations avec une meilleure offre d'internet haut débit.

On retiendra aussi que la Télévision Numérique Terrestre (TNT) est aujourd'hui une réalité car, quatre sites entièrement achevés permettent déjà à quelques-uns d'en bénéficier en attendant sa généralisation.

Enfin, le projet d'administration intelligente (SMART GOUV) se déploie progressivement, soutenu par les différentes agences dédiées au développement du numérique.

### **Mesdames et Messieurs les Députés,**

L'assainissement ne s'est pas seulement limité aux finances publiques et à la gouvernance économique.

Il a également pris en compte le système politique jusqu'ici marqué par une multiplication à outrance des partis et, partant, leur inaptitude à animer réellement le débat politique.

**Au plan législatif** en effet, l'année 2018 a été marquée par des réformes majeures mises en œuvre et d'initiative partagée entre le Parlement et le Gouvernement, en vue de la mise en place progressive d'un cadre institutionnel et démocratique plus équilibré.

Je m'en voudrais donc, **Mesdames et Messieurs les Députés,** de ne pas saluer votre engagement et votre contribution hautement appréciables.

Au nombre de ces réformes, figure le vote des lois portant respectivement charte des partis politiques et code électoral en République du Bénin.

Si la première a déjà commencé à produire ses effets, avec la recomposition qualitative amorcée du paysage politique, ceux de la seconde seront mis en évidence à l'occasion des élections législatives de l'année prochaine, pour lesquelles mon Gouvernement jouera pleinement sa partition.

C'est le lieu de rappeler que les dysfonctionnements qui caractérisaient notre système politique avaient des impacts négatifs évidents sur l'ensemble de notre système sociopolitique voire économique.

Désormais donc, l'action politique sera plus homogène et plus prévisible.

Les partis politiques répondront, mieux que par le passé, à leurs obligations constitutionnelles et légales.

Notre pays avance ainsi inexorablement vers la rationalisation de son paysage politique.



Le tout, sans remettre en cause le multipartisme intégral que nous chérissons tant, mais juste en l'encadrant de conditions objectives de représentativité.

Ce faisant, nos populations désespéreront moins de la classe politique.

Elles savent dorénavant que la démocratie, c'est moins la prolifération des partis politiques que la promotion d'idéologies et de projets de société visant à améliorer leur quotidien.

Elles savent aussi qu'à l'avenir, nos institutions politiques fonctionneront de manière plus harmonieuse.

Tout ceci crédibilise davantage notre pays dont l'amélioration de l'environnement des affaires, déjà perceptible, s'en ressentira davantage.

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

Grâce aux réformes engagées, notre pays évolue à grand pas vers le respect des principaux standards internationaux à travers la mise en place d'outils appropriés.

Toute chose favorable au climat des affaires et à la promotion des investissements.

Plus concrètement, les réformes ont permis de relancer effectivement notre économie.

En témoigne l'évolution du taux de croissance, passé de 2,1% en 2015 à 6,5% au moins en 2018.

Cette tendance haussière irréversible permettra indubitablement à notre pays de franchir, en 2019, le seuil de 7%, nécessaire pour engager durablement une réduction de la pauvreté.

Cette performance est de plus en plus saluée par plusieurs partenaires internationaux ainsi que le soulignent :

- les rapports de satisfecit du Fonds Monétaire International qui, tout en crédibilisant notre pays, lui ouvrent les portes pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de son programme de développement ; et
- la notation B+ stable de l'agence internationale de notation financière Standard & Poor's, qui permet à notre pays de se hisser dans le peloton de tête des pays les mieux notés et les plus stables en Afrique.

Par ailleurs, selon l'évaluation des politiques et des institutions nationales, faite par la Banque Mondiale, le Bénin obtient une note globale supérieure à la moyenne des pays d'Afrique Subsaharienne.

Dans tous les domaines de politique, notre pays fait mieux que la moyenne des pays dans cette zone.

Il en est de même pour l'indice de performance de la logistique (LPI), l'indicateur de la Banque Mondiale qui reflète les perceptions relatives à la logistique d'un pays.

Ici, notre pays a fait un bon de 39 positions entre 2016 et 2018, en passant de la 115<sup>ème</sup> à la 76<sup>ème</sup> place au plan mondial, devenant ainsi le 2<sup>ème</sup> de la CEDEAO.

Cette évolution remarquable montre bien la pertinence des actions et réformes engagées au niveau de notre chaîne logistique, notamment au Port Autonome de Cotonou, sur les corridors et au niveau de notre administration douanière.

Quant aux indicateurs socioéconomiques, les performances sont tout autant visibles pour le développement du capital humain, en lien avec les actions engagées pour réformer notre système de santé et d'éducation.

Selon l'indice du capital humain de la Banque Mondiale, le Bénin est classé 2<sup>ème</sup> dans l'espace CEDEAO.

Diverses autres actions de réforme ont été engagées pour l'amélioration du climat des affaires, parmi lesquelles le renforcement du cadre juridique et judiciaire pour sécuriser les investissements, la simplification des démarches en vue de l'agrément aux régimes privilégiés du Code des Investissements, l'opérationnalisation des tribunaux de commerce et la réforme du code des Investissements pour le rendre plus attractif, la réforme de l'Agence pour la Promotion des Importations et des Exportations (APIEX) pour en faire le guichet unique d'accueil des investisseurs au Bénin.

Les effets positifs de ces différentes réformes sont illustrés par plusieurs indicateurs et classements internationaux, notamment le classement de « Doing Business 2018 », qui a relevé que « le Bénin a amélioré sa réglementation des affaires », quoique des efforts doivent encore être faits.

Au soutien de ces performances et en vue de faire jouer pleinement aux entreprises nationales leur partition, le Gouvernement a transmis à votre auguste Assemblée un projet de loi sur la promotion et le développement des micro, petites et moyennes entreprises.

Plus encore, il travaille actuellement à la mise en place d'un mécanisme de financement propre à faciliter leur développement et à encourager l'innovation.

### **Mesdames et Messieurs les Députés,**

Au chapitre de ses relations avec le reste du monde, le Bénin, mieux que par le passé, attire de plus en plus positivement l'attention sur lui.

Nos compatriotes retrouvent de la fierté quant à la qualité de la représentation de notre pays dans les rencontres internationales. La qualité de la gouvernance, la pertinence des prises de position du Bénin, lui valent ce regain d'intérêt.

La vitalité de notre diplomatie peut aujourd'hui s'apprécier à l'aune de son repositionnement sur la scène internationale.

Notre sélection parmi cinq pays dans le monde, pour bénéficier de l'Initiative de soutien aux Objectifs de Développement Durable (ODD), la réponse positive de la France, visant à nous restituer des œuvres d'art historiques, achèvent de convaincre de ce retour au premier plan.

Cette annonce de restitution d'œuvres d'art en particulier, l'on a pu se rendre compte à quel point elle a enthousiasmé le peuple béninois.

A terme, ces œuvres dont la valeur historique, spirituelle et culturelle est inestimable seront, à n'en point douter, de véritables attractions touristiques.

Mais d'ici à là, notre action dans ce domaine a permis de rénover totalement le parc Pendjari qui est redevenu une attraction et draine un nombre sans cesse croissant de touristes.

Les travaux de construction de musées modernes seront lancés en 2019.

Une fois achevés, ils contribueront à faire de notre pays, une destination prisée et vue.

En cela, nos sportifs ont un rôle non négligeable à jouer, tant leur rayonnement peut contribuer à la visibilité du pays.

Qu'il me soit donc permis ici, de me réjouir avec vous de leurs performances de plus en plus remarquables dans toutes les disciplines.

Notre pays sort enfin de la philosophie de la simple participation aux compétitions, pour commencer à exceller.

Les résultats positifs s'inscrivent dans une perspective durable et non plus conjoncturelle.

Notre subvention accrue aux fédérations sportives, la politique que nous déployons pour le financement du sport par les grandes sociétés, l'institution des classes sportives et des classes culturelles, l'institution des associations sportives communales, la construction des stades omnisports communaux dont 22 ont été déjà lancés cette année, sont de nature à soutenir cette dynamique positive.

Dynamique qui sous-tend aussi notre quête de lendemains meilleurs.

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

Comme nous le constatons, les fondations pour un développement économique et social harmonieux de notre pays se consolident, grâce aux efforts et sacrifices consentis par nous tous.

Mais nous devons redoubler d'ardeur pour accélérer le processus.

Aussi voudrais-je compter davantage sur les talents et le dynamisme de notre peuple pour nourrir l'espoir d'un Bénin qui se métamorphose positivement pour le bonheur de tous.

En effet, au regard du niveau d'assainissement atteint en moins de trois ans, avec les nouveaux réflexes vertueux qui font leur retour, fort des programmes sociaux en cours de mise en œuvre, notre pays offrira de plus en plus les meilleures conditions de vie à ses filles et ses fils.

Ce sera déjà le cas pour les 20% de notre population, soit plus de 2 millions de personnes, qui n'ont pas d'acte de naissance.

Grâce au projet d'enregistrement dérogatoire à l'état civil, ils cesseront d'être des citoyens entièrement à part, pour devenir des citoyens à part entière.

Ils pourront alors envisager l'avenir avec moins d'anxiété et plus d'assurance.

Citoyens, c'est à ce titre que nous serons appelés aux urnes dans quelques semaines, pour désigner nos députés, ceux de la 8<sup>ème</sup> législature.



Je voudrais d'ores et déjà nous inviter à transcender, le moment venu, nos passions pour faire de ces consultations, un moment de convivialité.

C'est ainsi que nous continuerons à perpétuer la bonne réputation de notre processus démocratique.

Car, ce que la République attend de nous, ce n'est pas d'avoir raison individuellement.

C'est d'avoir raison collectivement, historiquement, en tant que peuple, en tant que nation.

Mais la République, c'est aussi l'enfant qui vient de naître pendant que je vous parle, c'est l'artisan, c'est l'agriculteur, c'est la vendeuse du marché, c'est l'artiste, c'est le riche, c'est le pauvre, c'est le travailleur comme c'est celui qui est en quête d'emploi ; c'est vous et moi.

Pour nous tous, le meilleur est toujours possible.

Il est au bout de nos efforts conjugués.

C'est pourquoi, nous ne devons pas nous contenter des bonnes appréciations de la communauté internationale, pas plus que des effets de plus en plus visibles de notre action.

Ce sont simplement autant de signes que nous tenons le bon bout, que nous devons poursuivre nos efforts pour qu'à terme, les investissements de survie cèdent la place investissements de confort.

Car, quand on se retrouve dans une situation où tout est prioritaire, les premières priorités sont celles de survie.

Ce n'est qu'après que les secondes permettent d'améliorer le quotidien.

Pour ma part, je reste convaincu que notre effort commun nous permettra de passer des premières priorités aux secondes en peu de temps.

Je poursuivrai donc avec cette conviction et le soutien de chacun, cette œuvre exaltante au service de notre pays et au bénéfice de tous.

Enfin, je ne saurais terminer mon propos sans vous remercier, **Mesdames et Messieurs les Députés** toutes tendances confondues, pour l'accompagnement dont mon Gouvernement a bénéficié, attesté une fois encore par le vote, la semaine dernière, du budget général de l'Etat exercice 2019.

Son exécution nous permettra de poursuivre l'œuvre de construction nationale dont nous avons la responsabilité et que je m'emploierai à conduire avec détermination et honneur.

Vive la République,

Vive le Bénin,

Je vous remercie.